



[Octobre 2010]

Eglise protestante de Genève  
2, rue du Cloître - 1204 Genève

Service communication

Contact : john.grinling@protestant.ch

Tél : 022 819 88 35

Responsable : Alexandra Deruaz

## Session du Consistoire des 16 et 17 septembre 2010

### Question d'actualité : EPG et politique fédérale de l'asile

Gérard Capitaine, vice-président du CC, a rappelé que la Conférence des Eglises européennes (CEC) a fixé comme thème pour l'année 2010 « Les Eglises européennes face au défi des migrations ». Il convient de « manifester l'engagement des Eglises en faveur des étrangers, femmes et hommes, en réponse au message de la Bible qui insiste sur la dignité de chaque être humain, afin de promouvoir une politique d'ouverture sans exclusive, aux niveaux européen et national vis-à-vis des migrant(e)s, des réfugié(e)s et des groupes ethniques minoritaires. »

Outre l'engagement quotidien d'AGORA et de l'Espace Pâquis auprès des requérants, des plus faibles et des exclus, l'EPG s'est déjà exprimée en faveur d'une politique d'asile et de migration inspirée de principes humanitaires. L'EPG partage avec la FEPS la conviction que « l'attitude à l'égard des immigrés est une aune à laquelle se mesure la fidélité à Dieu ». L'attitude des représentants de l'Eglise doit donc se situer dans le registre du dialogue ferme avec les autorisés.

Le Consistoire a validé trois thèses du CC présentées par Gérard Capitaine, stipulant que l'Eglise s'engage à :

- Mettre en évidence le lien entre la situation dans les pays d'origine des requérants et leur présence en Suisse
- S'opposer à l'utilisation de définitions peu claires et de données statistiques souvent ambiguës pour justifier l'introduction de lois sur l'asile plus dures
- Initier une prise de position de la FEPS demandant à la Suisse de faire plus généreusement usage de son droit de souveraineté dans les cas de renvois Dublin.

### Culte de rentrée

Selon l'usage, le Consistoire de la rentrée d'automne a débuté par un culte. Présidé par Nicolas Pictet, il a été l'occasion d'installer le pasteur Albert-Luc de Haller, Modérateur de la Compagnie des pasteur-es et des diacres, comme membre du Conseil du Consistoire. Il succède au pasteur Philippe Reymond parvenu au terme de son mandat de trois ans.

Par ailleurs, trois membres de Services de l'Eglise, nommés depuis le début de la législature, ont également été installés dans leurs charges : Mme France Bossuet Rutgers et M. Yazan Savoy pour le Service Enfance et Famille ; M. Thomas Hofer pour le Service Jeunesse.

### 60 ans de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE)

De 2002 à 2010, le pasteur Joël Stroudinsky a été membre, puis a présidé la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE), un réseau fondé en 1950 et constitué aujourd'hui de 26 Eglises protestantes du Sud, incluant l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et la Suisse. Elle est l'expression d'un protestantisme réconcilié, réuni autour d'une identité latine.

Les Eglises de la CEPPLE travaillent ensemble sur les grands enjeux de l'Europe en construction et sur le témoignage qui leur est commun. C'est une expérimentation de la vision protestante d'être ensemble Eglise de Jésus-Christ dans la singularité de leurs histoires et de leurs héritages théologiques et spirituels.

Joël Stroudinsky a mis en évidence que ce réseau d'Eglises se constitue autour de convictions partagées, d'une fidélité active, de solidarités responsables, d'interpellations et d'écoute, d'engagements éthiques et théologiques riches dans l'Europe en devenir.

Mais, de l'avis de l'orateur, la véritable force de la CEPPLE est sa vitalité et son action malgré sa petite taille et sa relative fragilité. Ceci constitue un défi évangélique, un message théologique.

## Questions adressées au Conseil du Consistoire et réponses

### • **Repourvue du poste de la responsable des ressources humaines**

Apprenant la démission d'Audrey Sierra, responsable des ressources humaines, et constatant que ce poste allait être repourvu, la paroisse de Servette-Vieusseux se demande si le CC ne devrait pas explorer d'autres solutions qu'un simple remplacement, afin de mettre en œuvre de façon exemplaire la politique d'économie souhaitée par le CC.

Dans sa réponse, Charlotte Kuffer, Présidente de l'Eglise, a relevé que cinq ans après le lancement du projet « EPG 2005 un formidable défi », il était normal d'observer des mouvements de personnel, une bonne étape ayant été franchie.

Chaque fois qu'il est nécessaire de pourvoir ou repourvoir un poste, le CC et la Direction réexaminent très attentivement la répartition des responsabilités entre les collaborateurs concernés. Cette réflexion systématique est facilitée par les « portraits et rôles » qui précisent les contours de chaque poste.

Le cahier des charges du Service des ressources humaines de l'EPG représente une responsabilité lourde et complexe : 85 collaborateurs rémunérés et un grand nombre d'instances partenaires à consulter et à tenir informées. Le CC a décidé la repourvue du poste et prévoit que la personne

soit membre de la Direction. Elle pourrait avoir été pasteur ou diacre, mais devra avoir une formation professionnelle en RH.

### • **Bilan du système RH**

D'après le délégué de la Pastorale Arve et Lac, ce départ aurait dû donner lieu à un bilan circonstancié avant que le poste ne soit repourvu.

La Présidente de l'Eglise a rappelé que le dispositif RH et son fonctionnement a été évalué par le Consistoire et qu'il fait l'objet d'ajustements et de réglages entre les partenaires.

### • **Création et modifications de postes**

La Pastorale Arve et Lac s'est interrogée aussi sur les mécanismes de la création de poste, en particulier du « ministre volant », et sur la redéfinition du Numéro vert devenu « Veille protestante ».

Charlotte Kuffer a souligné que le **Numéro Vert** répondait à une priorité EPG 2005. De même que pour les lieux spécifiques, la gestion de l'évolution de cette fonction dépend directement de la Direction. La « Veille protestante » représente une adaptation dans le temps des moyens de parvenir à l'objectif d'« optimiser les canaux de communication et d'information pour qu'ils répondent aux besoins des divers publics. »

La création d'un **poste volant** répond, quant à lui, à un besoin constant d'appui aux lieux en cas d'indisponibilité d'un mi-

nistre, de congé de maladie ou d'accident, par exemple. Le financement de ce poste est pris dans le budget ordinaire des salaires, qui se trouve partiellement alimenté par des remboursements de l'assurance perte de gain.

### • **DIP et listes d'élèves**

La pastorale Arve et Lac a déploré le refus du Département de l'Instruction Publique de transmettre à l'avenir aux Eglises genevoises la liste des élèves avec mention de leur confession. Est-ce une nouvelle étape de la marginalisation des Eglises dans la société ?

La Présidente de l'EPG a confirmé que la Direction a pris très au sérieux les effets de l'application de la LIPAD (Loi sur l'information du public et l'accès aux documents). Le CC a d'abord coordonné une démarche œcuménique demandant au DIP de surseoir à la décision pour une année. Une réponse négative nous est parvenue en juin. Par suite, des mesures ont été prises au secrétariat de l'EPG, en août, pour fournir, malgré tout, des listes aux paroisses sur la base des données de l'année précédente.

La Direction a maintenant confié ce dossier à un conseil juridique. Le Conseil du Consistoire a prévu de revenir avec une information étayée au Consistoire de novembre prochain.

## **Suivi du rapport de la commission d'étude sur les ministères**

Le CC a mandaté le Conseil de la Compagnie des pasteur-es et des diacres pour étudier la proposition de recentrer le ministère des pasteur-es. Il a constitué aussi un groupe de jeunes diacres pour préciser la forme actuelle du ministère diaconal. Ce travail se poursuit.

En novembre 2009, cinq sous-groupes du Consistoire avaient déterminé quelles sont les tâches prioritaires de l'EPG : 1) Les visites et les contacts, à domicile, dans les hôpitaux ou dans les EMS. 2) La catéchèse pour tous les âges, y compris l'organisation de camps. 3) L'information, pour mieux faire connaître ce qui se fait. 4) Les tâches d'organisation ou de coordination, de gestion.

La plupart de ces tâches pourraient être, au besoin, déléguées à des laïcs, exception faite de la prédication et des sacrements.

Dans cette perspective, les lieux d'Eglise souhaiteraient recruter et former des visiteurs, des catéchètes, des animateurs, des administrateurs, et renforcer l'accueil des nouveaux arrivés.

L'EPG offre déjà des possibilités de formation aux bénévoles comme au grand public. Il a été relevé que les laïcs, comme les ministres, ont besoin de se sentir appelés, reconnus, et soutenus dans leurs engagements spécifiques.

## **Le projet EPG pour la période 2010 – 2014**

Lors d'un vote en juin 2010, le Consistoire a souhaité que l'EPG recherche, par une démarche participative, des solutions permettant d'adapter les moyens aux besoins et de simplifier sa structure, tout en maintenant les axes de la mission définis en 2005. Ce resserrement, sur quatre ans, devra comprendre une diminution du budget ordinaire dans une fourchette de 1 à 1,5 million de CHF.

Le groupe de travail (dit GT 14) devant conduire cette démarche est constitué d'André Assimacopoulos (président – Service de formation), Gisèle Cerez-Keller, Elise Cairus, du pasteur Emmanuel Rolland, Anne-Catherine Schneider (CC), Pierre-Alain Vuagniaux (CC) et Jean Biondina.

Sa première tâche sera de récolter des données et préparer les documents de travail, en vue d'une « Journée d'Eglise », le 20 novembre 2010, où les lieux, les Conseils de paroisses, les Conseils de Services etc., seront appelés à réfléchir aux mesures nécessaires pour atteindre les objectifs, la méthode retenue étant celle d'une prise de conscience commune et d'une démarche participative. D'éventuelles mesures concrètes pourraient ainsi déjà être prises en compte dans le budget 2011 - 2012. Le 19 mai 2011 se tiendra une soirée d'Eglise suivie d'une information pour le Consistoire de juin 2011.

André Assimacopoulos a souligné que ce genre de projet de concentration des forces doit prendre en compte de nombreux paramètres, soit notre environnement, la société au sein de laquelle l'EPG s'engage, la structure héritée de l'histoire et l'organisation en place, que l'on peut changer ou non ; il importera d'établir une meilleure transversalité entre les lieux des prestations que l'Eglise souhaite offrir.

### **Situation financière intermédiaire**

En raison de l'encaissement de legs importants durant la période comptable en cours, le pronostic pour les recettes de la période 2010 – 2011 est favorable et permet d'envisager un excédent de recette au 31 mars 2011. Par ailleurs, comme lors des années précédentes, le niveau des dépenses de l'EPG reste stable et sous contrôle. L'excédent de recettes attendu devrait permettre de combler en partie le bilan déficitaire des exercices 2008 et 2009.

Ce bilan financier intermédiaire a fait l'objet d'un communiqué de presse le 22 septembre 2010. Il est à votre disposition au Service Communication.

### **Divers**

A l'occasion de cette session du Consistoire, la Présidente de l'Eglise a accueilli Alexandra Deruaz, nouvelle membre de la direction et responsable de la communication. Elle a également pris congé, avec grand regret, d'Audrey Sierra, responsable des ressources humaines, engagée en 2005 et qui quitte l'Eglise pour assumer des nouvelles fonctions similaires au sein d'un regroupement de plusieurs EMS. Elle lui a exprimé la reconnaissance de l'Eglise pour l'important travail accompli.

## Conseil du Consistoire : dossiers en cours

Le CC a souhaité donner une vue générale et globale des sujets qu'il traite en rappelant tout d'abord les responsabilités que lui confère la Constitution de l'Eglise :

- Organiser les séances et répartition des tâches au sein du CC.
- Gérer les sessions du Consistoire et lui soumettre des thématiques stratégiques.
- Assurer le lien entre le Consistoire et la Direction, et exercer sa fonction de « haute surveillance ».
- Administrer les commissions.
- Veiller à l'observation de la Constitution et des Règlements de l'Eglise.

Le CC est engagé à la fois dans la réflexion sur la mission de l'EPG et sur les méthodes et les moyens humains et matériels requis pour accomplir cette mission.

Parmi les dossiers qui réclament du CC une attention particulière, il a été mentionné :

Thème général	Sujet	Echéance
Consistoire	Renouvellement des membres du CC	Continu
	Renouvellement des commissions et représentations	Continu
Ressources humaines	Commission paritaire	En cours
	DA Ressources humaines	Septembre 2010
	Système RH (3 pôles)	Septembre 2010
	Nouveau système de rémunération	En cours par étapes
Théologie et Ecclésiologie	Théologie des ministères – suivi du rapport remis au Consistoire	En cours par étapes
Gestion générale	2010 – 2014 /GT 14	En cours par étapes
	Informatique : Projet ISI	Point de situation en novembre
	Révision de cohérence Constitution – Règlement – Directives d'application	Mars 2011
	Suivi des Commissions	Continu
Finances	Budget et comptes	Mars et juin 2011
	Appels de fonds	Continu
	Planification financière	Continu
Immobilier	Gestion et entretien du patrimoine (Projet Maison Mallet, Projet Malagnou, Fusterie - 300 ans en 2015)	Continu
Relations extérieures	Collaborations entre les Eglises reconnues (trois bureaux), relations œcuméniques, CER, FEPS, Eglise et actualités, relations avec autorités civiles, événements officiels, Œuvres d'entraide, Constituante	Continu
Relations intérieures	Communication, Information, Coordinations (ex: Conseil de la Compagnie, Commission des ministères, etc.)	Continu

**Correction** : Dans EPG information de mai 2010, le compte rendu des débats sur la *Politique RH de l'EPG* mentionnait (p. 2, § 2) « l'équité hommes-femmes ». Le consistoire a remplacé le terme équité par « l'égalité hommes-femmes ».

## Evolution du dispositif RH en 3 pôles

Le CC a souhaité faire le point sur trois sujets concernant le dispositif RH en trois pôles mis en place en 2005.

### A ) Dysfonctionnement

L'assemblée du Consistoire a reçu les explications et précisions données par le CC et la Direction sur les rôles du Modérateur et de la Commission des ministères dans la gestion des dysfonctionnements de personnes employées. Les recours possibles à des spécialistes de la médiation et de l'évaluation externes ont été présentés.

Jugeant que ces mesures correspondaient à la mise en place d'une « cellule de crise » informelle adéquate, le Consistoire a décidé de renoncer à une

étude préliminaire en vue de la création d'une « Commission du Consistoire de recours, de conciliation et de discernement ».

### B) Simplification du processus de recrutement et de repourvues des postes

En mars 2010, la Direction a présenté au CC, à sa demande, une procédure simplifiée de recrutement et de repourvue des postes. Ce projet a été soumis à la Commission des Ministères, qui a souhaité disposer d'un peu de temps. Le CC reviendra au Consistoire lorsqu'une « procédure simplifiée » aura rencontré l'accord des partenaires concernés.

### C) Organisation de la Direction

En 2005, le Consistoire a décidé la création d'une Direction collégiale dont

les fonctions sont clairement professionnalisées. Le CC, dans son rôle d'organe de surveillance, précise que la Direction a pour rôle principal de mettre en œuvre les décisions prises par le Consistoire et le CC, tout en vérifiant que l'application des décisions prises soit cohérente avec la politique d'ensemble de l'EPG. Le secteur de la collecte de fonds, qui concerne les finances, la communication et la gestion générale, relève d'une gestion collégiale.

Dans la perspective de l'engagement d'un-e remplaçant-e de la responsable RH, le CC a décidé la réintégration du poste dans la Direction, qui comportera dès lors quatre membres, comme prévu à l'origine.



## Campagne de collecte de dons Octobre 2010

### Le catéchisme

« Notre tâche, en qualité de pasteur, de diacre ou de bénévole, est essentielle pour la transmission de valeurs humaines et chrétiennes qui resteront durablement ancrées dans la vie des générations en devenir.

Nous comptons sur vous pour soutenir financièrement votre Eglise dans ce qui est l'une de ses missions prioritaires. »

*Merci de tout cœur !*

## Cela se passe dans votre Eglise

### Journées annuelles de forum pour le personnel de l'EPG

Inaugurées en septembre 2005, les journées annuelles de formation rassemblent chaque année, pendant deux jours, l'ensemble du personnel salarié de l'EPG.

Cette année, les organisateurs ont souhaité faire des JAFor un espace de dialogue et de partage pour réfléchir ensemble à l'avenir de l'Eglise. En effet, la perspective de plusieurs départs à la retraite et, par conséquent, une probable diminution de postes d'ici à 2014 nécessite de s'y préparer ensemble. De plus, le passé récent est empli de belles réussites... mais aussi d'échecs qui ont laissé des traces.

Utilisant la trame d'un culte en tant que processus anthropologique pour exprimer ce qui fait le cœur de leurs problèmes en Eglise, les participants se sont inspirés du thème "Un trésor dans des vases d'argile" (2 Co 1-15) pour alterner réflexion, méditation, louange, travail biblique en ateliers afin de discuter de l'avenir et établir les conditions de sincéri-

té et de transparence qui permettront de construire sur des bases solides. De l'avis de nombreux participants, ces JAFor ont été un succès.

### L'EPG innove avec « Les Parlottes des Théopopettes »

Le 13 octobre avait lieu la première des « Parlottes des Théopopettes » à l'Espace Fusterie, organisées par le service Enfance & Famille.

Cette manifestation a rencontré un très joli succès: plus de 80 enfants étaient présents (d'environ 4 à 9 ans).

La rencontre a débuté par un spectacle de marionnettes de 20 minutes. Popette est en grande discussion avec Fourmix. Son grand ami, Théo, est en vacances. Popette s'interroge: alors que je ne peux ni toucher, ni voir, ni discuter avec Théo, ce dernier pense-t-il encore à moi? Ainsi va l'amitié, intervient Fourmix, qui n'a nul besoin de présence physique pour être vécue et entretenue.

A suivi une conversation à bâtons rompus avec les enfants sur le thème de l'amitié et de l'absence. Une discussion

sans « vérité révélée », mais véritablement participative afin de permettre aux enfants d'élaborer eux-mêmes leur pensée sur un sujet donné.

Les prochaines représentations auront lieu les 3 et 17 novembre, le 1er décembre, le 19 janvier, les 2 et 16 février et le 2 mars.

### Médias : Une Eglise en phase avec la société

La conférence de presse institutionnelle de l'EPG aura lieu le 25 novembre en présence de Charlotte Kuffer, Albert-Luc de Haller, Jean Biondina, Marie Cénec et Blaise Menu. Les thèmes retenus entendent témoigner de l'engagement de l'Eglise dans la Cité et de sa capacité d'adaptation à toutes circonstances et à toutes époques. Blaise Menu abordera les intentions de l'Eglise dans le monde virtuel (blog, applications, réseaux sociaux), un projet aujourd'hui connu sous le nom de « veille protestante », dont le pasteur de la Fusterie est responsable. Charlotte Kuffer pour sa part évoquera les activités menées depuis plusieurs mois par l'Eglise dans le domaine de la défense des

étrangers. Cet événement sera également l'occasion de présenter notre nouveau Modérateur à la presse.



Ministres et collaborateurs de l'EPG aux JAFor